



ASMA de la Vienne  
DDT  
20 rue de la Providence  
B.P. 80523  
86020 POITIERS CEDEX

## COMPTE RENDU CONSEIL D'ADMINISTRATION 26 avril 2018

### Présents :

*Lisiane BELLOY, lycée de Montmorillon*  
*Véronique BOUNAIX, DDPP*  
*Natacha CLÉMENT, ASP*  
*Alain DELAVAL, retraité*  
*Mireille FÉMÉNIAS, retraitée*  
*Marcel FOURÉ, retraité*  
*Françoise GENDRAUD, CPCPM*  
*Jocelyne JACQUOT, ASP,*  
*Marielle LACHETEAU, lycée Kyoto*  
*Marie-France LEGROS, lycée Kyoto*  
*Eric OUVRARD, DRAAF*

*Joëlle PERRIN, retraitée*  
*Bernadette RÉGNER, retraitée*  
*Mélanie SKORACKI, lycée de Venours*

### Excusées :

*Geneviève BOUHET, retraitée*  
*Christian LE DU, DDPP*  
*Philippe MARCEAU, retraité*  
*Cathy POUPAULT, lycée de Thuré*  
*Marie-Josèphe RUFFO, retraitée*

Le CA accueille les agents DDT, nouvelles correspondantes de l'ASMA86 : Véronique ALLAINMAT (DDT et antérieurement, vice-présidente de l'ASMA 56) et Aline GAILLARD (Ministère de l'Écologie et ex correspondante ASC). Après présentation de chacun des membres, il leur est rappelé les activités de l'ASMA et auxquelles elles seront attachées sachant qu'entre elles la répartition des tâches n'a pas été définie. Pour mémoire, ces deux nouvelles correspondantes permettent à Véronique BOUNAIX, DDPP d'être déchargée de travail car depuis plusieurs années elle assurait seule l'interface entre l'ASMA et les agents DDPP et DDT.

### 1. BILAN FINANCIER

Le document bilan montre des comptes en bonne santé ; la 1<sup>re</sup> partie de subvention a été versée en février et reste conforme à celle de l'an passé. La trésorière va pouvoir encaisser les chèques des sorties Nantes et La Flèche ainsi que des chèques correspondant aux réservations de mobilhomes chez nos partenaires Tohapi et Vagues Océanes. Il convient de remercier les correspondants locaux pour les envois de chèques et bordereau dans les délais impartis.

### 2. BILAN DES ACTIVITES

- Remise sur activité : 118 agents ont présenté une demande pour une subvention totale de 2 187,40 €. Les chèques ont été distribués via les correspondants aux agents concernés.
- Les sorties : bilan est fait sur les prochaines sorties, à savoir Trentemoult et Carrousel des Mondes Marins à Nantes, Zoo de la Flèche et Walibi Agen.
  - Nantes : 57 personnes initialement inscrites et quelques soucis pour la réservation des entrées au Carrousel qui se règlent d'eux-mêmes car 12 personnes se sont désistées. Difficile à J-7 de combler ces

désistements ; cela dit, les chèques des familles qui ont annulé seront encaissés comme cela est bien stipulé sur les fiches techniques des sorties, sauf cas de force majeure soumis à l'approbation du CA.

- La Flèche : 60 personnes se sont inscrites –dont 3 hors bus- ; des agents sont en liste d'attente.
- Walibi : 56 personnes inscrites et 2 en liste d'attente.
- Château de Brézé et Abbaye de Fontevraud sont la prochaine sortie pour laquelle les inscriptions ouvrent le 7 juin.

### 3. POINT BILLETTERIE

- Chèque culture : il remplace désormais le chèque lire et chèque disque. Sa valeur faciale est de 10 € ; les agents se le procure à **8 € avec un maximum de 10 unités/an**.

Ces chèques peuvent permettre de payer livres, CD, jeux vidéos, abonnements, Musée. ... chez les partenaires à retrouver sur le site UP, notre nouveau partenaire qui a été très efficace suite à notre 1<sup>re</sup> commande ([www.chequculture.com](http://www.chequculture.com)). Validité 2 ans + année en cours. Pour obtenir la liste des partenaires du département, consulter le blog.

- Billetterie : depuis janvier 800 billets CGR et 60 Loft et 180 chèques lire ont été vendus. Des agents DRAAF/SRAL en poste à Saintes ont demandé à bénéficier de réduction pour le Majestic. Or Tamtam partenaire de la billetterie, ne permet pas l'achat de billets pour ce ciné. Il est alors proposé aux agents d'acheter leur billet et l'ASMA86, sur présentation de facture, remboursera la différence entre les 5 € du tarif agent aligné sur le CGR et le coût réel du billet. Le CA valide à l'unanimité cette proposition.

### 4. FUTURES ACTIVITES

Sur proposition du bureau et pour s'adresser davantage aux adultes, deux activités se profilent pour la fin de l'année et ne pourront se réaliser que dans la mesure des disponibilités :

- Natacha CLEMENT doit se mettre en rapport avec le Palais des congrès du Futuroscope qui met à l'affiche le mercredi 28 novembre les Contes d'Hoffmann ballet-choeurs et orchestre, tarif à partir de 39 € pour s'assurer de la faisabilité. Le CA décide que pour ce spectacle comme pour d'autres, le collectif doit primer. Nous convenons, si cela reste possible, de proposer ce spectacle à un groupe de 30 agents et leur famille, avec la même procédure de réservation que celle des sorties.
- Soirée cabaret un vendredi ou samedi soir : après discussion sur les possibilités qui s'offraient à nous (La Rochelle, Tours, Gauriaguet -33-) et au regard du coût, le CA retient Tours comme lieu. Marcel FOURÉ se voit confier la charge du dossier. Le CA vote une subvention de 50 €/agent.

### 5. QUESTIONS DIVERSES

Le gestionnaire Billetterie propose à chacun des membres du CA présents 2 tickets CGR gratuits correspondants aux gratuités accordées lors des commandes. Celles et ceux qui ont accepté ces billets ont signé un bordereau de remise.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16 h.

Le **prochain CA** aura lieu **au lycée Kyoto le mardi 16 octobre à 14 h 15** avec un repas pris en commun au restaurant d'application à 12 heures. Marie-France LEGROS doit confirmer la date et la salle.

Le Président,  
Alain DELAVAL

